COMPTE-RENDU

RENCONTRE DES USAGERS DES CIMETIERES AVEC M. PHILIPPE BEYSSI, ADJOINT AU MAIRE

9 OCTOBRE 2014

AMENAGEMENTS REALISES DANS LE CIMETIERE NOUVEAU DEPUIS L'AUTOMNE 2013

La ville a poursuivi l'embellissement et le développement du caractère paysager du cimetière nouveau par la réalisation de deux nouveaux aménagements :

- Fleurissement du carré des enfants : remplacement des arbres malades par des arbustes et de petits arbres, entourés de plantations de vivaces à fleur.
- Fleurissement du mur Sud du cimetière.

Afin de satisfaire la demande des usagers, le chauffage a été installé dans les toilettes.

Par ailleurs, après la décision d'étendre la division 22 (carré musulman), la nouvelle division 22 B a été nivelée.

ENGAZONNEMENT DES DIVISIONS 22A ET 3

Dans le cadre du programme de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les cimetières de la ville, plusieurs solutions ont été présentées au comité des usagers en octobre 2013, puis testées. Parmi celles-ci, l'engazonnement permet en outre d'embellir le cimetière.

Les deux premiers projets ont été réalisés depuis l'automne 2013 :

- Remise à niveau des allées et engazonnement de la division 22 A. Le résultat est très satisfaisant visuellement et techniquement. Les allées ne sont pas boueuses même en cas de pluie.
- Engazonnement de la division 3, à l'exception des trottoirs, dont le stabilisé est en bon état. Elle a nécessité le retrait des dalles de passage, comme le permet le règlement intérieur. Le retrait a été demandé aux usagers concernés par courrier envoyé au début de l'été, puis la ville a pris en charge l'enlèvement des dalles restantes.

L'extension progressive de cette solution à d'autres divisions est envisagée.

INFORMATION SUR LES TRAVAUX A VENIR

Des travaux vont être réalisés à l'entrée du cimetière nouveau pour une meilleure signalisation du parking : fléchage au sol, déplacement du panneau, marquage du bateau, pose de potelets sur le trottoir. La pose d'un arceau vélo est également prévue. Les travaux auront lieu du 13 au 24 octobre 2014 et à partir du 3 novembre.

Afin d'améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite à l'intérieur des divisions, l'abaissement ponctuel des trottoirs de plusieurs divisions est prévu. Il s'agit des divisions 2, 3, 4, 8, 9, 10, 16, 17, 18, 19 et 22. Les travaux auront lieu du 13 au 24 octobre 2014 et, si nécessaire reprendront le 3 novembre.

Ces travaux pourront générer du bruit.

Au cimetière ancien, la réfection du mur le long de la division 9 est prévue avant la fin de l'année 2014.

REPRISES ADMINISTRATIVES DE SEPULTURES

Comme chaque année depuis 2010, la ville fait procéder à des reprises administratives de sépultures. Il s'agit uniquement de concessions échues depuis au moins deux ans et non renouvelées. En pratique, la majorité des reprises porte sur des concessions échues depuis au moins dix ans et qui ne sont plus entretenues. En outre, les titulaires de concessions ont été informés par courrier de l'échéance de la concession et de la possibilité de la renouveler.

La politique de reprises améliore l'état général du cimetière en permettant de concéder à nouveau des terrains qui n'étaient plus entretenus. Cette année, les reprises seront concentrées en division 16 au cimetière nouveau. 20 % de cette division pourra être à nouveau concédée. Les reprises ont lieu uniquement le jeudi matin, avant l'ouverture du cimetière. Elles devraient durer encore environ deux mois.

MARRONNIERS DU CIMETIERE NOUVEAU

Les usagers présents sont mécontents des nuisances causées par les marronniers, notamment de la chute des feuilles ainsi que du ramassage insuffisant.

Le ramassage des feuilles fait partie des missions des agents du cimetière. L'absence de feuille dans les allées est toutefois un objectif difficile – voire impossible – à atteindre en raison de la chute permanente de feuilles pendant plusieurs mois et de la superficie du cimetière.

Il est expliqué par ailleurs que le choix de cette essence d'arbre a été fait il y a de nombreuses années. Aujourd'hui, pour les nouvelles plantations et les remplacements d'arbres, le choix est fait d'espèces à plus petit développement, dont les branches ne surplomberont pas les sépultures.

En outre, les usagers présents s'interrogent sur les éventuels dégâts causés par les racines des marronniers.

En principe, les racines des marronniers contournent les ouvrages souterrains. Les caveaux bien construits ne doivent donc pas être endommagés par elles. En tout état de cause, en cas de dégât, l'expert de l'assurance de la ville examine au cas par cas s'ils sont dus à des malfaçons du caveau ou à des racines.

VOLS AU CIMETIERE NOUVEAU

La police municipale fait au moins deux passages par jour dans le cimetière nouveau.

Néanmoins, un message de prudence est diffusé aux usagers afin qu'ils ne laissent pas leurs affaires personnelles sans surveillance dans le cimetière.

INFORMATION SUR LA DATE DE TENUE DE LA RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES USAGERS DES CIMETIERES.

Cette année, la rencontre a été annoncée de plusieurs manières :

- Annonce sur les panneaux lumineux
- Hebdo du 1^{er} octobre
- Article dans la rubrique agenda de la newsletter le 8 octobre
- Affiches dans les deux cimetières.

Les usagers expriment le souhait que la rencontre soit également annoncée dans le Mensuel et qu'un courrier soit adressé à ceux qui laisseraient leur adresse à cette fin.

UN CAHIER EST MIS A VOTRE DISPOSITION A LA CONSERVATION POUR RECUEILLIR VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS